

Examen de la Loi sur les langues officielles du N.-B. - Révision de 2012

19 novembre 2010

Mot de bienvenue	18 h 30
<p>M. Michel Doucet <i>Professeur à la Faculté de droit et directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques</i></p> <p>Thème : Aperçu général de la <i>Loi sur les langues officielles</i> : ses forces et ses faiblesses</p> <p>Modératrice : M^{me} Odette Snow <i>Doyenne de la Faculté de droit</i></p>	18 h 45 à 19 h 15
Période de discussion	19 h 15 à 20 h
Vin et fromage	20 h

20 novembre 2010

<p>M. Serge Rousselle <i>Professeur à la Faculté de droit</i></p> <p>Thème : Le droit aux services publics dans la langue officielle de son choix : de l'individuel au collectif</p> <p>Modératrice : M^{me} Marie-France Albert <i>Professeure à la Faculté de droit</i></p>	9 h à 9 h 30
Période de discussion	9 h 30 à 10 h 15
----- Pause -----	10 h 15 à 10 h 30
<p>Jeanne Renault <i>Représentante au bureau Atlantique du Commissariat aux langues officielles (1984-2007)</i></p> <p>Thème : Le droit de travailler dans la langue officielle de son choix : le grand oublié</p> <p>Modérateur : M. Gérard Snow <i>Directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques</i></p>	10 h 30 à 11 h

Période de discussion	11 h à 11 h 45
----- Dîner -----	12 h à 13 h
----- Conférencier invité -----	13 h à 14 h
M. Bernard Lord <i>Ex-premier ministre et homme d'affaires</i>	
M. Denis Roy <i>Professeur à la Faculté de droit</i>	
Thème : Les recours en cas de violation : l'utilité et les limites du commissaire aux langues officielles	14 h à 14 h 30
Modérateur : M. Larry Landry <i>Avocat et vice-président de l'AJEFNB</i>	
Période de discussion	14 h 30 à 15 h 15
Mots de clôture	